

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 536/2025

OBJET : Budget Primitif 2026**Membres :** 24**Présents votant :** 9**Pouvoirs :** 7

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
 Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2,
 Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
 Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
 Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

POUVOIRS :

Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
 Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVILLE,
 Monsieur Yvon PELLET, Conseiller départemental du canton de LE CRES,
 Madame Corinne GOURNAY GARCIA, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER 4,
 Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Monsieur Sébastien VAISSADE, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB.

Madame la Présidente, suite au Débat d'Orientation Budgétaire de la séance du comité syndical du 7 novembre 2025, présente le budget primitif pour l'exercice 2026. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de 458.402,64 €, répartis comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses	Recettes		
Chapitre 011	153.727,64 €	Chapitre 74	456.052,64 €
Chapitre 012	302.170,00 €	Chapitre 75	1.000,00 €
Chapitre 65	150,00 €		
Chapitre 042	1.000,00 €		
Total	457.052,64 €	Total	457.052,64 €

Reçue en
Préfecture et
rendue exécutoire
le :

Affichée le :

Investissement			
Dépenses	Recettes		
Chapitre 20	350,00 €	Chapitre 10	350,00 €
Chapitre 21	1.000,00 €	Chapitre 040	1.000,00 €
Total	1.350,00 €	Total	1.350,00 €

Le comité syndical,
 Le rapporteur entendu,
 Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTÉ le budget primitif 2026

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 12 décembre

Marie Passieux
Vice-Présidente du Département de l'Hérault

Présidente du Grand Site

